Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 8170642
Centre d'intérêt: 39

La Haye, Jacques.

Intensité des départs chez les enseignants de la maternelle, du primaire et du secondaire, de 1970 à 1975 / Jacques La Haye ; [pour le] Ministère de l'éducation, Direction des études économiques, Démographie scolaire. -- Québec : La Direction, 1977.
17 f. : graph. ; 28 cm. -- (Document de travail / Service de la démographie scolaire du Québec ; 9.48)

Titre de la couv. Code: 28-1260.

Cote Dewey: 371.1'009714/L183i Cote LC: LB/2833.4/.C38

Descripteur(s): *Personnel enseignant *Démission *Statistiques *Maternelle (Niveau) *Primaire (Niveau) *Secondaire (Niveau)

Identificateur(s) de sujet: *Départ

Ce document tente de déterminer l'intensité avec laquelle les enseignants québécois ont quitté la profession à chaque année au cours des années scolaires 1970-1971 à 1975-1976. L'indice de mesure élaboré est le taux de départ. Celui-ci prend en considération deux variables particulières, soient le sexe (féminin, masculin) et le niveau d'enseignement (maternelle, primaire, secondaire).

Les données sur lesquelles reposent les calculs des taux de départ proviennent du fichier "Mobilité du personnel". Elles portent sur le personnel enseignant régulier à temps complet.

De 1970-1971 à 1974-1975, l'intensité des départs a connu une baisse de 14,4% (de 13,2% à 11,3%). C'est principalement entre 1970-1971 et 1972-1973 que la baisse a été abrupte. De façon générale, l'intensité des départs chez les enseignantes est légèrement moins forte que chez les enseignants. Egalement, depuis 1972-1973, une tendance divergente se dessine dans l'évolution des taux de départ féminin et masculin: le taux de départ féminin poursuit sa baisse, tandis que le second connaît un léger redressement.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170642

Ministère de l'Education
Direction des études économiques

Démographie scolaire
Document de travail D.T. 9.48

INTENSITE DES DEPARTS CHEZ LES ENSEIGNANTS DE LA MATERNELLE, DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE DE 1970 A 1975

Novembre 1977 Jacques La Haye
28-1260

TABLE DES MATIERES

	Page
INTRODUCTION.....	1
NOTES METHODOLOGIQUES.....	2
1. La population enseignante.....	2
2. La nature du taux de départ.....	2
2.1 Périodes étudiées.....	2
2.2 Définition du concept de "départ".....	3
TAUX DE DEPART.....	5
1. Vue d'ensemble.....	5
2. Selon le sexe.....	7
3. Selon le niveau d'enseignement.....	9
CONCLUSION.....	14
TABLEAU DE REFERENCE.....	17

INTRODUCTION

Ce document présente une certaine mesure de l'intensité avec laquelle les enseignants québécois ont quitté la profession à chaque année au cours des années scolaires 1970-71 à 1975-76. L'indice de mesure que nous avons élaboré est le "taux de départ". Celui-ci prend en considération deux variables particulières, soient le sexe (féminin, masculin) et le niveau d'enseignement (maternelle, primaire, secondaire).

Les données sur lesquelles reposent nos calculs sont toutes tirées du fichier "Mobilité du Personnel", lequel a été monté spécialement pour répondre aux besoins du projet de recherche "ELMOPE"(1) sur la mobilité des personnels scolaires. Il est à souligner que les données ont été produites de telle sorte que les organismes qui n'ont pas retourné leurs formulaires individuels à un moment ou l'autre n'entraînent pas une surestimation du nombre des départs.

Le document comporte deux parties. La première est consacrée à la présentation d'un certain nombre de précisions d'ordre méthodologique. Quant à la seconde, elle fait état des taux de départ que nous avons calculés, et ce, dans une perspective évolutive. On peut voir ainsi comment l'intensité des départs a sensiblement diminué depuis 1970/71, notamment chez les enseignants féminins et au niveau préscondaire.

---

(1) LA HAYE, Jacques, "ELMOPE '70-75", Etude longitudinale de la mobilité des personnels de l'enseignement sur la période 1970-75, rapport d'étape no 1, Démographie scolaire, Document de travail D.T. 9.36, Direction générale de la planification, ministère de l'Education du Québec, juillet 1976, 27 p.

NOTES METHODOLOGIQUES

Les précisions que nous désirons apporter en ce qui concerne l'aspect méthodologique portent sur deux points principaux:

1. la population enseignante
2. la nature du taux de départ

1. La population enseignante

Les enseignants qui font l'objet de notre étude sont uniquement ceux des commissions scolaires, c'est-à-dire du réseau public. De plus, seuls sont considérés les enseignants revendiquant le triple statut temps complet, régulier et non suppléant. Cette dernière restriction élimine environ 2,2% de l'ensemble des enseignants (en équivalent temps complet). Il s'agit donc, somme toute, d'un échantillon hautement représentatif.

Il est à signaler également que le Bureau des écoles protestantes du Grand Montréal, qui compte environ 2 500 enseignants, n'a pas retourné ses formulaires individuels pour les années 1974-75 et 1975-76. De même, en 1975-76, la commission scolaire de Tilly n'a retourné que 1,4% des 721 formulaires individuels attendus.

2. La nature du taux de départ

2.1 Périodes étudiées

Le taux de départ que nous avons élaboré possède une structure transversale annuelle, c'est-à-dire qu'il mesure l'intensité des départs des enseignants entre deux

années scolaires successives. Ainsi, sur l'étendue des années scolaires 1970-71 à 1975-76, nous avons une série de taux de départ pour chacune des cinq périodes suivantes:

1970-71 à 1971-72
1971-72 à 1972-73
1972-73 à 1973-74
1973-74 à 1974-75
1974-75 à 1975-76

Pour plus de commodité et afin d'alléger la présentation, nous identifions chaque période en utilisant la forme suivante : 1970/71 pour la première période, 1971/72 pour la seconde..... et 1974/75 pour la cinquième.

2.2 Définition du concept de "départ"

Par "départ", il faut entendre tout enseignant en fonction au 30 septembre d'une année scolaire "i" qui, au 30 septembre de l'année scolaire "i+1", a quitté le corps enseignant. Un enseignant peut être considéré comme un départ pour deux (2) raisons:

a) soit parce qu'il abandonne le milieu de l'éducation — il est alors absent du fichier en "i+1" —. On parle alors de départ par "abandon";

b) soit parce que, tout en demeurant dans le milieu de l'éducation, il accède à un titre autre que celui d'enseignant (ex: cadre, professionnel..). On parle ici de départ par "promotion".

Le taux de départ que nous présentons englobe ces deux causes, sans les distinguer(1). Son symbole mathématique est le suivant:

$$ti = \frac{D(i,i+1)}{Ni}$$

(1) Nous aurons l'occasion de les distinguer dans un document futur, qui est actuellement en préparation.

où:

i= est l'année scolaire en référence à laquelle est calculé le taux de départ

D(i,i+1)= nombre de départs (pour les 2 causes) entre l'année scolaire "i" et l'année scolaire "i+1"

Ni= nombre d'enseignants en fonction au 30 septembre de l'année scolaire "i"

De par sa définition, il est évident que le taux de départ est en fait un "quotient de départ", en ce sens qu'il mesure effectivement le risque pour un enseignant en poste au temps "i" de quitter le corps enseignant entre le temps "i" et le temps "i+1". Toutefois, pour ne pas abuser indûment du langage technique (en démographie), nous avons décidé de nous en tenir au terme bien connu "taux".

Nous avons mis en référence un tableau qui fait état du calcul des taux de départ que nous présentons dans notre texte. Les chiffres absolus qui y apparaissent, répétons-le, renvoient aux seuls enseignants réguliers, à temps complet et non suppléants. Il ne faut pas perdre de vue également que ces chiffres constituent un échantillon, en ce sens qu'ils ne sont pas corrigés pour les commissions scolaires manquantes au fichier(1) (cf. section 1).

---

(1) cf. Introduction, 2e paragraphe

TAUX DE DEPART

Notre étude se développe en trois temps. Dans un premier temps, nous nous arrêtons sur une vue d'ensemble au cours de la période 1970-71 à 1975-76. Dans un second temps, nous introduisons la variable "sexe". Enfin, dans un troisième temps notre analyse prend en considération le niveau d'enseignement.

1. Vue d'ensemble

Au niveau d'une vue globale, on peut noter qu'entre 1970-71 et 1975-76 le taux de départ(1) annuel chez les enseignants québécois est passé de 13,2% à 11,3%. Les valeurs observées sont en effet les suivantes:

périodes	taux(%)	taux moyen(%)
1970/71	13,2	12,2
1971/72	13,3	
1972/73	11,3	
1973/74	11,8	
1974/75	11,3	

Pour les cinq périodes, on calcule donc un taux annuel moyen qui se situe au niveau de 12,2%.

En examinant le graphique 1A, on se rend compte qu'à travers les fluctuations annuelles le taux de départ des enseignants est empreint d'une certaine tendance à la baisse depuis 1970/71. Nous avons d'ailleurs fait ressortir cette tendance en lissant nos taux de départ au

(1) Taux de départ global (abandons + promotions).

Graphique 1: Taux de départ (abandons + promotions) chez les enseignants à temps complet, réguliers et non suppléants, du réseau public. Périodes 1970/71 à 1974/75. Taux observé et taux lissé

A- Sexes réunis B- Sexes séparés

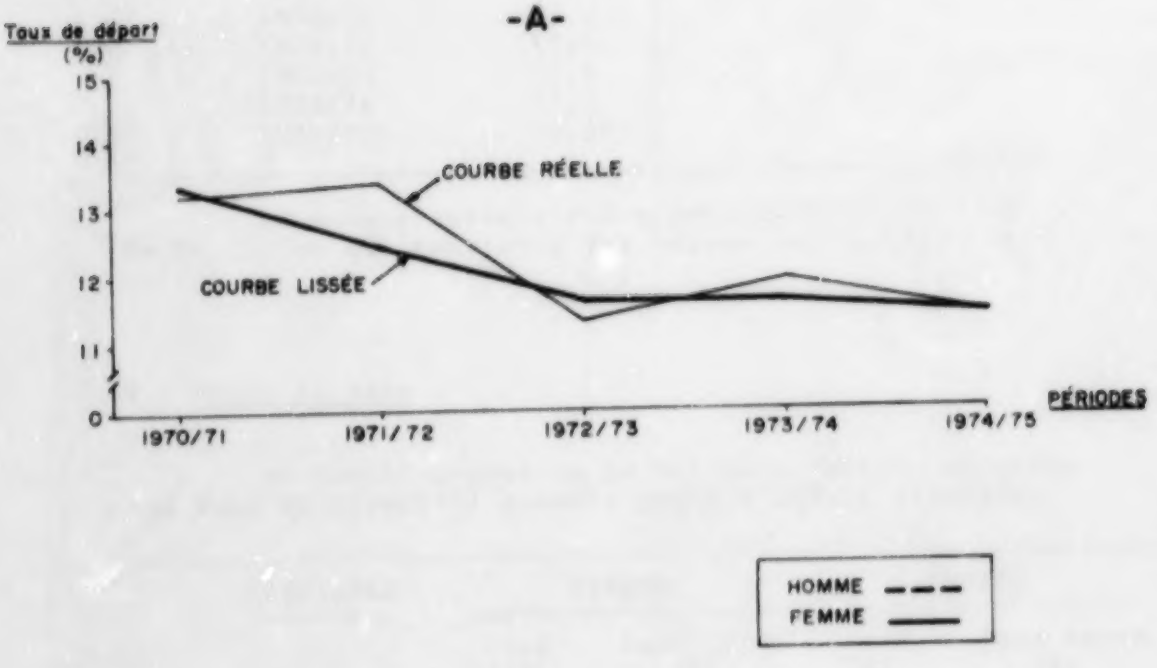

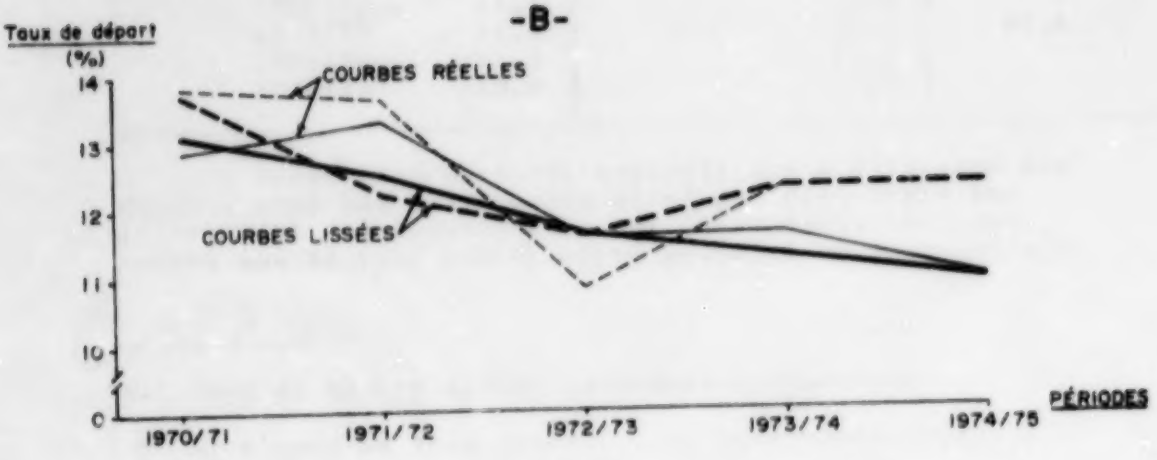

moyen du procédé de la moyenne mobile d'une année à l'autre (courbe en trait gras). La nouvelle série des taux de départ(1) apparaît ainsi comme suit:

périodes	taux(%)	taux moyen(%)
1970/71	13,2	
1971/72	12,4	
1972/73	11,6	12,3
1973/74	11,6	
1974/75	11,3*	

La baisse enregistrée depuis 1970/71 est ainsi de 14,3%, ce qui constitue une baisse fort significative.

2. Selon le sexe

En tenant compte de la variable "sexe", la série des taux de départ(1) annuels prend l'allure suivante:

PERIODES	FEMMES		HOMMES	
	taux (%)	taux moyen (%)	taux (%)	taux moyen (%)
1970/71	12,9		13,8	
1971/72	13,2		13,6	
1972/73	11,5	12,1	10,8	12,6
1973/74	11,5		12,3	
1974/75	10,8		12,3	

Dans l'ensemble, il apparaît que l'intensité des départs chez les enseignants mâles est plus forte que l'intensité des départs chez les enseignants féminins, encore que le taux annuel moyen présente un écart relati-

(1) Taux de départ global (abandons + promotions).

* Il s'agit du taux observé pour la période 1974/75.

vement faible. Ce phénomène, qui fait exception en 1972/73 alors que les hommes partent en proportion moins grande que les femmes, semble prendre plus d'ampleur dans les dernières périodes, résultat d'une divergence dans les tendances.

Si on compare les taux lissés, toujours au moyen de la moyenne mobile, qui apparaissent comme suit:

PERIODES	FEMMES		HOMMES	
	taux (%)	taux moyen (%)	taux (%)	taux moyen (%)
1970/71	13,1		13,7	
1971/72	12,5		12,2	
1972/73	11,6	12,1	11,6	12,6
1973/74	11,3		12,3	
1974/75	10,9*		12,3*	

on se rend à l'évidence plus nette (graphique 1B, courbe en trait gras) que les femmes ont tendance, depuis 1970/71 à quitter le corps enseignant de façon de moins en moins intensive, alors que les hommes, notamment depuis 1972/73, partent avec une intensité accrue. Chez les femmes, de 1972/73 à 1974/75 le taux de départ marque une baisse de 6%, alors que pour la même période le taux de départ masculin enregistre une hausse de 6%. Chez les hommes, malgré tout, le taux de 1974/75 (12,3%) demeure en-dessous du niveau atteint par le taux de 1970/71.

On remarque par ailleurs que la tendance dégagée pour l'ensemble des deux sexes est un peu à l'image de celle qu'on note au niveau des enseignants du sexe féminin. De fait, ce groupe est environ deux fois plus nombreux que celui des enseignants masculins.

---

* Valeur observée

3. Selon le niveau d'enseignement

Lorsqu'on examine la situation en tenant compte du niveau d'enseignement (maternelle, primaire, secondaire), on est confronté aux taux de départ(1) suivants:

PERIODES	MATERNELLE		PRIMAIRE		SECONDAIRE	
	taux (%)	taux moyen (%)	taux (%)	taux moyen (%)	taux (%)	taux moyen (%)
1970/71	14,7		11,7		14,4	
1971/72	14,0		12,5		14,0	
1972/73	13,3	13,6	11,0	11,1	11,4	13,1
1973/74	14,2		10,2		12,8	
1974/75	12,0		9,9		12,4	

Au premier regard, on relève que c'est à la maternelle que se retrouve le taux annuel moyen le plus élevé, 13,6%. Par contre, c'est au primaire que le taux demeure en tout temps le moins élevé: le taux annuel moyen se situe à 11,1%. Il est par ailleurs intéressant de noter que les taux au primaire ne dépassent pas la valeur de 12,5%, alors qu'au secondaire et à la maternelle la valeur maximale atteint respectivement 14,4% et 14,7% (en 1970/71).

Si on compare maintenant les séries de taux lissés, on est amené aux chiffres suivants:

PERIODES	MATERNELLE		PRIMAIRE		SECONDAIRE	
	taux (%)	taux moyen	taux (%)	taux moyen (%)	taux (%)	taux moyen (%)
1970/71	14,4		12,1		14,3	
1971/72	13,7		11,8		12,7	
1972/73	13,8	13,6	10,7	11,1	12,1	13,1
1973/74	13,2		10,1		12,7	
1974/75	12,0*		9,9*		12,4*	

(1) Taux de départ global (abandons + promotions).

* Valeur observée

On est donc plus en mesure d'observer (graphique 2A) une tenchance sensiblement à la baisse depuis 1970/71, notamment à la maternelle et au primaire. Au primaire, on peut calculer une baisse absolue de 18,2%. A la maternelle, la baisse, qui est ici relative puisque la période 1972/73 connaît une légère hausse par rapport à la période précédente, est de 16,7%. Au secondaire, après une baisse importante entre 1970/71 et 1972/73 de 15,4%, le taux de départ connaît une légère hausse de 3,3%, quoique la valeur du taux en 1974/75 représente une baisse de 12,6% par rapport à 1970/71.

Si on fait entrer en ligne de compte la variable "sexe", qui joue uniquement au primaire et au secondaire, puisqu'à la maternelle les femmes constituent 99,99% de la population enseignante, on observe les séries suivantes:

PERIODES	PRIMAIRE				SECONDAIRE			
	FEMMES		HOMMES		FEMMES		HOMMES	
	taux (%)	taux moy. (%)	taux (%)	taux moy. (%)	taux (%)	taux moy. (%)	taux (%)	taux moy. (%)
1970/71	11,4		13,8		15,6		13,6	
1971/72	12,1		15,9		15,2		13,1	
1972/73	10,8	10,7	13,0	14,5	12,6	14,2	10,5	12,3
1973/74	9,7		14,9		14,2		11,9	
1974/75	9,4		14,6		13,1		11,9	

Il apparaît donc que l'intensité moyenne des départs au primaire est beaucoup plus forte chez les hommes que chez les femmes (14,5% par rapport à 10,7%). Chez les femmes, le taux, qui ne dépasse pas 12,1% (en 1971/72), descend jusqu'à la valeur record de 9,4% en 1974/75. Chez les hommes, par contre, les taux varient entre 13,0% et 15,9%.

Graphique 2: Taux de départ (abandons + promotions) chez les enseignants à temps complet, réguliers et non suppléants, du réseau public, selon le niveau d'enseignement. Périodes 1970/71 à 1974/75. Taux lissé

A- Sexes réunis B- Sexes séparés

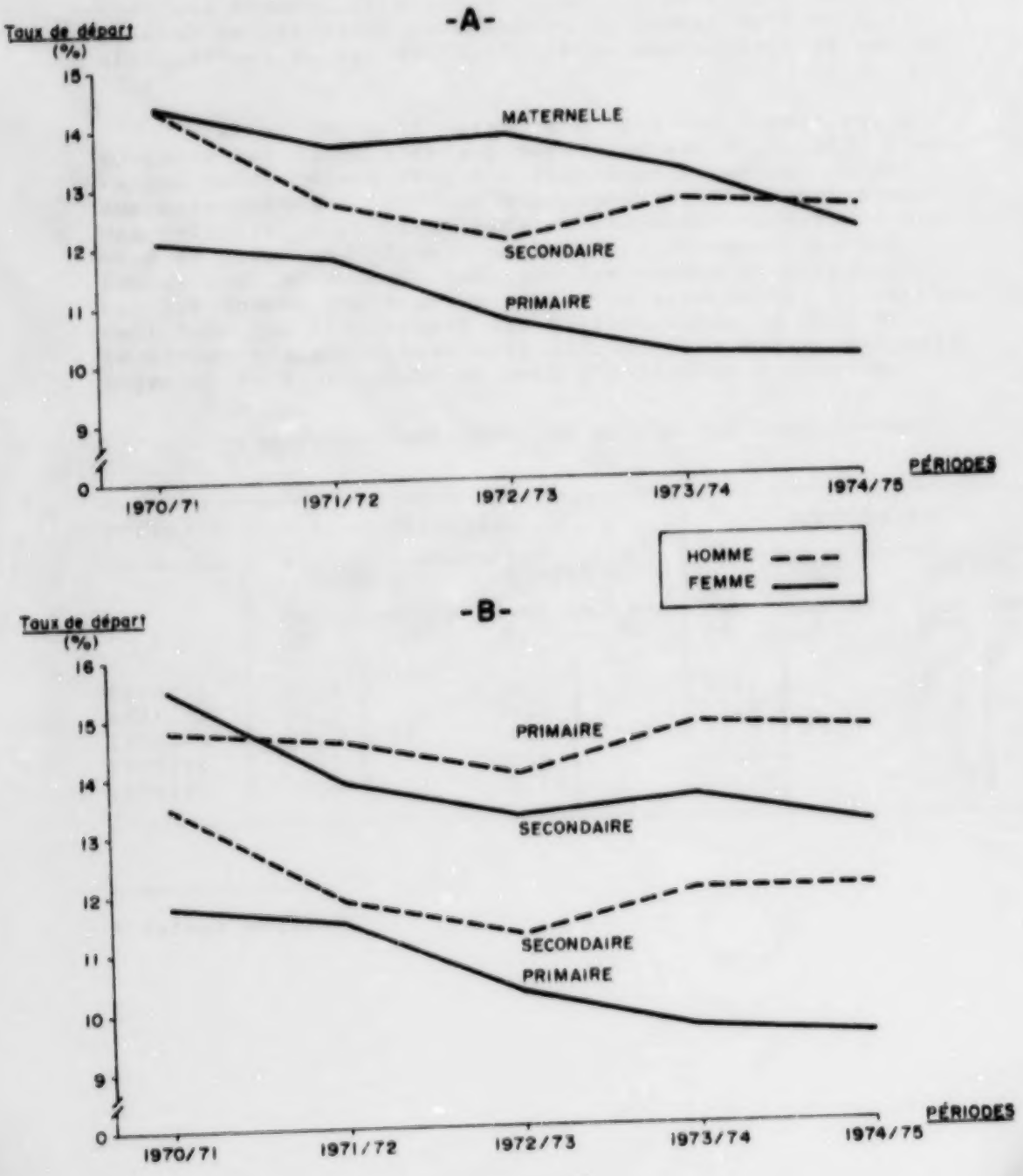

Au secondaire, c'est le phénomène inverse qu'on observe alors que les taux de départ chez les hommes sont moins élevés que les taux de départ chez les femmes. Chez les hommes, on a un taux annuel moyen de 12,3%; chez les femmes, il atteint 14,2%. L'écart est ici cependant un peu moins prononcé qu'au primaire: à ce dernier niveau, il est de 13,4%, et au secondaire, il est de 35,5%.

Il se dégage d'autre part que les femmes au secondaire ont un taux annuel moyen qui est 32,7% plus élevé que celui relevé chez les femmes au primaire. Quant aux enseignants masculins du secondaire, ils connaissent une mobilité, pour ainsi dire, 15,2% moins importante que ceux du primaire. Puisqu'on sait pertinemment que les femmes sont plus nombreuses que les hommes au primaire et que les hommes dominent en nombre au secondaire, il semblerait donc que l'intensité des départs selon le sexe et le niveau d'enseignement soit liée au fait qu'un sexe soit majoritaire à un niveau et soit minoritaire à l'autre.

Examinons maintenant les séries des taux lissés:

PERIODES	PRIMAIRE				SECONDAIRE			
	FEMMES		HOMMES		FEMMES		HOMMES	
	taux (%)	taux moy. (%)	taux (%)	taux moy. (%)	taux (%)	taux moy. (%)	taux (%)	taux moy. (%)
1970/71	11,8		14,8		15,5		13,5	
1971/72	11,5		14,6		13,9		11,9	
1972/73	10,3	10,7	14,0	14,5	13,3	14,2	11,3	12,3
1973/74	9,7		14,8		13,6		11,9	
1974/75	9,4*		14,7*		13,1*		11,9*	

* Valeur observée

On se rend compte (graphique 2B) que les hommes ont tendance depuis 1970/71, à quitter l'enseignement de façon similaire au secondaire et au primaire, c'est-à-dire avec une intensité qui va en décroissant jusqu'à la période 1972/73, puis qui s'accroît par la suite. Cette remontée à partir de 1972/73 porte, au primaire, le taux de départ au niveau de celui enregistré en 1970/71; au secondaire, le taux de 1974/75 constitue néanmoins une baisse de 11,1% par rapport à 1970/71.

En ce qui a trait aux femmes, au primaire le taux de départ connaît depuis 1970/71 une baisse absolue importante de 19,5%; au secondaire, on note une baisse relative de 15,9%. Au secondaire, cette baisse démarre dès 1970/71: entre cette période et la suivante, la baisse est de 10,3%. Cependant au primaire, la baisse est surtout abrupte entre 1971/72 et 1972/73 (10,4%).

On note donc, tant chez les hommes que chez les femmes, que la baisse prononcée du taux de départ entre la période 1970/71 et 1972/73 démarre dès 1970/71 au secondaire, tandis qu'elle commence à se faire sentir à la période suivante (1971/72) au primaire.

CONCLUSION

Il se dégage donc de cette présentation que depuis 1970/71, l'intensité des départs(1) chez les enseignants du Québec a connu une baisse non négligeable de 14,4%, alors que le taux de départ est passé de 13,2% à 11,3% (en 1974/75). C'est principalement entre 1970/71 et 1972/73 que la baisse a été abrupte. Depuis 1972/73, on observe effectivement que le taux de départ semble rechercher une certaine stabilité.

De façon générale, l'intensité des départs chez les enseignantes est légèrement moins forte que l'intensité des départs qu'on remarque chez les enseignants. Egalement, notamment depuis 1972/73, une tendance divergente se dessine dans l'évolution du taux de départ féminin et du taux de départ masculin: le taux de départ féminin poursuit sa baisse, tandis que le taux de départ masculin connaît un léger redressement.

Par ailleurs, si on fait intervenir le niveau d'enseignement, on est amené à des considérations plus nuancées. Ainsi, au primaire, le taux de départ moyen (sur la période 1970/75) chez les femmes est 35,5% plus faible que celui qu'on a chez les hommes. Au secondaire, par contre, ce sont les hommes qui expériementent un taux de départ plus faible.

En terminant, nous tenons à souligner que sous peu (en mars 1978) paraîtra une étude des départs plus raffinée et plus étendue. D'abord, nous ferons référence à trois variables supplémentaires, soient la confessionnalité de l'école (catholique, protestante), la langue d'enseignement de l'école (française, anglaise) ainsi que la situation de famille de l'individu (marié(e) célibataire). Nous profiterons également de cette occasion

---

(1) Départs globaux: abandons + promotions

pour étudier les caractéristiques des individus qui partent sous l'angle des variables "expérience" et "scolarité", et ce, dans le cadre d'une comparaison avec les enseignants qui, d'une part, demeurent stationnaires et, d'autre part, arrivent dans le système. Comme on sait que ces deux variables apparaissent l'une en ordonnée et l'autre en abcisse de la grille salariable des enseignants, on peut déjà évaluer l'intérêt de cette nouvelle dimension.

TABLEAU DE REFERENCE

Tableau: Calcul du taux de départ global (abandons + promotions) chez les enseignants réguliers, à temps complet et non suppléants des commissions scolaires du Québec, selon le sexe et le niveau d'enseignement (maternelle, primaire, secondaire) pour les périodes 1970/71 à 1974/75

PERIODES	FEMININ				MASCULIN				TOTAL			
i/i+1	Mat.	Prim.	Sec.	Total(1)	Mat.	Prim.	Sec.	Total(1)	Mat.	Prim.	Sec.	Total(1)
1970/71												
D(i,i+1)	379	3 371	2 028	5 821	-	508	2 471	3 025	379	3 879	4 499	8 846
Ni	2 572	29 506	13 005	45 282	-	3 691	18 143	21 978	2 572	33 197	31 148	67 260
ti(%)	14,7	11,4	15,6	12,9		13,8	13,6	13,8	14,7	11,7	14,4	13,2
1971/72												
D(i,i+1)	333	3 432	2 137	5 965	-	536	2 572	3 158	333	3 968	4 709	9 123
Ni	2 373	28 383	14 055	45 199	-	3 378	19 662	23 235	2 373	31 761	33 717	68 434
ti(%)	14,0	12,1	15,2	13,2		15,9	13,1	13,6	14,0	12,5	14,0	13,3
1972/73												
D(i,i+1)	315	2 866	1 929	5 105	-	361	2 172	2 539	315	3 227	4 101	7 644
Ni	2 361	26 576	15 357	44 294	-	2 782	20 707	23 500	2 361	29 358	36 064	67 794
ti(%)	13,3	10,8	12,6	11,5		13,0	10,5	10,8	13,3	11,0	11,4	11,3
1973/74												
D(i,i+1)	327	2 412	2 136	4 875	-	393	2 490	2 884	327	2 805	4 626	7 759
Ni	2 297	24 746	15 242	42 281	-	2 637	20 856	23 505	2 297	27 383	36 098	65 786
ti(%)	14,2	9,7	14,2	11,5		14,9	11,9	12,3	14,2	10,2	12,8	11,8
1974/75												
D(i,i+1)	264	2 283	1 868	4 413	-	387	2 403	2 790	264	2 670	4 271	7 203
Ni	2 192	24 243	14 305	40 730	-	2 646	20 141	22 798	2 192	26 889	34 446	63 528
ti(%)	12,0	9,4	13,1	10,8		14,6	11,9	12,3	12,0	9,9	12,4	11,3

Source: Fichier "Mobilité du Personnel", Service de la démographie scolaire, D.E.E.

(1) La différence entre le total et la somme des niveaux appartient au niveau "Autre" ou "Indéterminé.

Achevé d'imprimer à
Québec en janvier 1978, sur
les presses du service de la Reprographie
du Bureau de l'Éditeur officiel
du Québec.

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC
SERVICE DE LA REPROGRAPHIE
Janvier 1978